



Référence	PV
Document du	21/06/2021
Page n°	1/1

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2021

Compte tenu de la pandémie du coronavirus et des obligations de distanciation physique, le Comité syndical du SIDOMRA, régulièrement convoqué en date du 14 juin 2021, s'est réuni en présentiel dans la salle de spectacle « L'Autre Scène » sous la Présidence de Monsieur Jacques DEMANSE le lundi 21 Juin à 14 h 30.

ETAIENT PRESENTS :

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon : Madame ANCEY, M. COSTA, M. DE BENITO, M. DEMANSE, Mme GOTTRA, Mme LEFEVRE, M. BELHADJ suppléant de M. MARTINEZ TOCABENS, M. MOUREAU, Mme PORTEFAIX.

Pour la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat : M. BERNAL, M. PERRAND suppléant de Mme DEFUMENTES, Mme GONNET OLIVI, M. MOSSE, Mme ROCA.

Pour la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse : M. KLEIN, Mme RIVOIRE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Monsieur GUIN, M. ARMENGOL, M. BARDISA, Mme LIBES, M. SOUQUE, M. HARELLE, Mme VERNHES, M. GOMEZ

ETAIENT ABSENTS : M. BOURELLY, M. DUFAY, M. FISCHER, M. PHALY, M. BERARD, M. GAILLARD, M. CARLES et M. ROUX.

Assistaient également : Monsieur Camille JULLIEN et Mesdames MASANTE et MILESI.

Représentants des Communautés : 32

Délégués présents : 16

QUORUM : 17

Le Président informe l'assemblée que le comité syndical ne peut se tenir car le quorum n'est pas atteint. Conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Comité syndical sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il pourra alors valablement délibérer sur ce même ordre du jour sans condition de quorum.

Le Président lève la séance.

A Vedène, le 21 juin 2021

Le 1^{er} Vice-Président,
Jacques DEMANSE